

N°195 / DÉCEMBRE 2024

L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

FÊTES DE FIN D'ANNÉE

*Les animations pour fêter Noël sont au rendez-vous.
Ne manquez pas ces moments pour petits et grands.*

**QUI FAIT QUOI ?
À CHACUN SES COMPÉTENCES !**

**LES ANIMATIONS SE MULTIPLIENT
À L'APPROCHE DES FÊTES**



Saint-Arnoult
en Yvelines



Marché de Noël Piéton

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
DIMANCHE 15 DÉCEMBRE
9h - 18h



Samedi & dimanche
Le Colombier

Le rendez-vous gourmand

Dimanche

Place de la mairie

Poneys et Père Noël

**Rue Charles de Gaulle
et rue de l'Église**

Marché des créateurs et artisans



Acasa
ASSOCIATION
ACTEURS LOCALS
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE EN YVELINES

**Saint-Arnould
en Yvelines**

SOMMAIRE

NOVEMBRE 2024

6 à 9



11 à 13



Édito du Maire - P. 4

Commémoration du 11 novembre - P. 5

Domaines : à chacun ses compétences - P. 6 à 9

Actualités - P. 10

Vous avez dit biodiversité ? - P. 11 à 13

Actualités - P. 14-15

Salon du Livre - P. 16-17

Acteurs locaux - P. 18-19

Les besoins de nos amis les chiens - P. 21

La mairie répond à vos interrogations - P. 22

Travaux - P. 23

Films à venir au Cratère - P. 24

Spectacles de Noël - P. 25

Portrait : Didier Paradis - P. 26-27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



21



26-27

QUOTIENT FAMILIAL

RENOUVELLEMENT POUR L'ANNÉE 2025



Si vous souhaitez faire calculer votre quotient familial pour l'année civile 2025, merci de vous présenter au service scolaire muni des documents suivants :

Pour chaque personne composant le foyer

- L'avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (avis primitif pour les personnes imposables et avis de situation déclarative pour les personnes non imposables).
- Une attestation de paiement de moins d'un mois des prestations familiales (à imprimer depuis le site internet de la CAF).
- Le cas échéant : le jugement de divorce ou de séparation. Dans le cas d'une garde alternée, chaque parent doit venir faire calculer son tarif.

Le calcul du quotient familial est à réaliser jusqu'au 15 janvier 2025.

Les dates évoquées ci-dessus sont impératives. Les dossiers déposés après la date limite ne seront pas pris en considération au 1^{er} janvier 2025. L'application du quotient familial, les réductions de tarifs qu'elle implique, ne prendra effet qu'au 1^{er} du mois suivant la date du dépôt du dossier « complet », sans effet rétroactif.

ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



L'année se termine sur une note de joie avec une multitude d'activités autour des fêtes de fin d'année et notamment de Noël, attendues par tous, petits et grands. Nos agents des services techniques ont déjà donné le ton de cette période par la pose des décorations et du sapin en centre-ville.

La médiathèque et le CCAS débutent les animations le mercredi 4 décembre par deux spectacles donnés à la salle des fêtes le Colombier en fonction de l'âge du jeune public.

On retrouvera le traditionnel marché de Noël des dynamiques bénévoles des Ateliers Artisanaux sur le week-end des 14 et 15 décembre au Colombier, tant pour le plaisir d'offrir que de se faire plaisir.

Cette année le Père Noël sera de retour également à la mairie le dimanche 15 décembre de 9h à 13h. Chaque famille pourra se faire prendre en photo en sa compagnie et les plus petits bénéficier des animations mises en place : tour de poney, chocolat chaud et atelier créatif avec la ressourcerie.

À cette même date du dimanche 15 décembre de 10h à 18h en partenariat avec la mairie, les acteurs économiques de notre commune réunis au sein de l'ACASA mettront en place cette année un marché de Noël piéton en centre-

ville avec l'ouverture des commerces, la présence d'un marché des créateurs ainsi que de stands de restauration place du Général Leclerc et à ses abords. Ce même 15 décembre, un film d'animation est programmé au Cratère et la chorale de la Société musicale donnera de la voix au pied du sapin.

Les parents d'élèves des écoles Guhermont se sont également associés pour mettre sur pied vendredi 6 décembre de 16h à 21h un riche marché de Noël sur le rond-point des écoles.

En cette période, la solidarité est plus que jamais bienvenue et chacun pourra faire acte de générosité à l'occasion de trois animations programmées les vendredi 29 et samedi 30 novembre ainsi que dimanche 1^{er} décembre par Saint-Arnoult Randonnée et Art'Passion Arnolphiens au bénéfice du téléthon, ainsi que la mairie avec le "range ta chambre".

Au profit des enfants hospitalisés à l'hôpital pédiatrique de Bullion, la nuit de la Saint-Sylvestre sera fêtée au Colombier par les Amis du HPR.

L'ensemble des détails de ces actions est à découvrir dans ce numéro de l'Éclair.

Je souhaite à toutes et tous, de joyeuses fêtes de fin d'année en famille et entre amis et je vous donne rendez-vous en 2025.

Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.

L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr - www.saintarnoultenyvelines.fr

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Décembre 2024. Numéro ISSN 3002-0468.

CÉRÉMONIE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Lundi 11 novembre à 11h, les représentants des corps constitués et des autorités civiles se sont retrouvés face au monument aux Morts à l'occasion de la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

Le Sous-préfet de Rambouillet Nicolas Ventre s'est également joint à la cérémonie aux côtés de Mme Joëlle Jégat, maire. Les représentants des anciens combattants n'ont pas manqué de souligner également la présence de nombreux Arnolphiens ainsi que celle des représentants du conseil municipal des jeunes et des jeunes sapeurs-pompiers. Les discours ont rappelé la fragilité de la paix dans le monde d'aujourd'hui et dont certains pays sont privés...

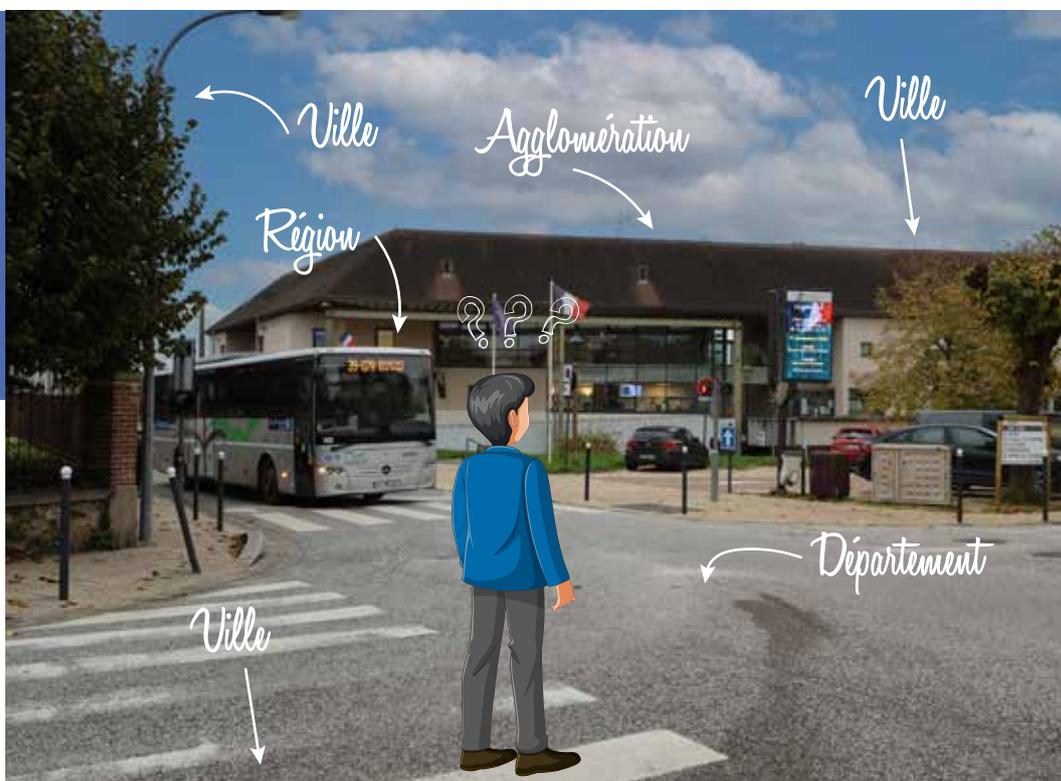


DOMAINES

À CHACUN, SES COMPÉTENCES

L'administration auprès de laquelle les citoyens sont les plus proches reste leur mairie. Le maire est l'élu le plus accessible et vers lequel ils s'adressent pour lui faire part de leurs doléances. Pour autant, même si la commune concentre encore un grand nombre de compétences, toutes ne sont pas de son ressort. Il semble nécessaire de dresser la carte des différents services auxquels le citoyen a accès et d'y préciser l'administration compétente.

Sans même quitter le territoire de la commune, chacun d'entre-nous sans s'en rendre compte passe tantôt de la Ville, à l'Agglomération, au Département, à la Région voire à l'État sans omettre les syndicats. L'Éclair vous emmène faire le tour de toutes ces compétences.



Tout ce qui se situe sur le territoire de la commune n'est pas forcément de la compétence de la mairie. Dans votre même champ de vision, il est probable que vous ayez des équipements se référant à la ville, au Département, à l'agglomération, à la Région voire à l'État mais aussi à des syndicats, auxquels les communes ont mutualisé un service pour plus d'efficacité. Dans ce que certains appellent parfois le mille-feuille administratif pour bien souvent dénoncer des « dysfonctionnements », le citoyen aussi se doit d'être collaboratif.

LES ÉTABLISSEMENTS

Les écoles primaires, comprenez maternelles et élémentaires, sont du ressort de la

mairie. C'est elle qui assure le coût lié à la construction des bâtiments et de leur entretien y compris les charges courantes (chauffage, eau, électricité...) ainsi que les équipements qui les composent, à savoir le mobilier de classe, les tableaux, les outils pédagogiques, les jeux extérieurs... Les ATSEM, le personnel au plus près des petits de maternelle ainsi que celui de restauration, d'animation et d'entretien sont également des agents municipaux. Seul incombe à l'éducation nationale de placer un enseignant face à chaque classe.

Quant au collège Georges Brassens, il est intégralement géré par le Département, comme pour tous les collèges du pays.

Notre commune n'en possède pas, mais les



lycées sont quant à eux gérés par la Région. Les enfants passent ainsi d'un établissement à l'autre au fil de leur scolarité sans trop se poser de question mais pour autant chaque établissement est géré différemment.

Le cinéma le Cratère est également un établissement géré intégralement par la mairie. Les communes de 6 000 habitants disposant d'un cinéma municipal ouvert 7 jours/7 ne sont pas légion en France. L'établissement est géré par 6 agents et a enregistré 39 247 entrées en 2023.

La médiathèque Les yeux d'Elsa est aussi un service assuré à 100 % par la mairie. Elle compte 4 salariées, 5 bénévoles et 17 369 documents mis à la disposition de chaque Arnolprien et des 3 200 lecteurs des neuf autres communes adhérentes au réseau des médiathèques nommé Chemin Lis@nt.

La salle des fêtes Le Colombier, disponible à la location, est également une structure municipale.

Les locaux de la **petite-crèche Trotte-menu** et de la **crèche Les lapins bleus**, sont des bâtiments communaux, mais la gestion des services proposés aux parents sont assurés par les associations du même nom.

Présent sur 5,2 hectares, **le complexe sportif** est fréquenté par près de 2 000 adhérents de l'USSA et du club de football le FC Saint-Arnoult 78, auxquels s'ajoutent les collégiens et les scolaires. Les installations sont propriété de la mairie qui en assure l'entretien et le coût des fluides. Chaque association qui le fréquente est subventionnée par la mairie, mais chacune d'elles gère en autonomie ses activités, bénévoles et salariés éventuels.

Le conservatoire Gabriel Fauré est géré par Rambouillet Territoires. Construit à l'époque par la commune, le bâtiment est aujourd'hui entièrement géré par la structure communautaire. Il en est de même pour les équipes pédagogiques.

Située en entrée de commune sur la route d'Ablis, **l'aire d'accueil des gens du voyage** actuellement fermée pour remise en état est entièrement gérée par Rambouillet Territoires. Autre bâtiment communal, **l'office du tourisme** rue des Remparts est également communautaire. Sa reconversion en maison de la randonnée est en cours.

Les structures d'accueil **l'Espace Jeunes** pour les 11-17 ans et l'accueil de loisirs « **Les copains d'abord** » pour les 3-10 ans sont aussi des structures communales, gérées par du personnel de la mairie, professionnel de la petite enfance et de la jeunesse.

Comme toute église construite avant la loi de 1905 instituant la séparation des Églises et de l'État, **l'église Saint-Nicolas** est également un bâtiment communal dont le coût d'entretien fait partie intégrante du budget de la commune.



ESPACE URBAIN

Notre commune compte **42 km de voirie**. Elle est traversée d'Est en Ouest par la route départementale 988, appelée successivement rue du Docteur Camecasse, des Remparts, Charles de Gaulle, Poupinel et Stourm. On y accède aussi par le nord via la RD 29 et la RD 936 via le sud et l'est. Ces trois axes très fréquentés sont de la compétence du département des Yvelines. C'est lui qui veille à la qualité de la bande de roulement. Les autres kilomètres de voirie sont donc du ressort de la commune. Pour autant, afin de mener des travaux de réfection de ces voies, l'État peut être amené à subventionner la commune, tout comme il le fait pour la mise en sécurité des piétons. En 2023, il a ainsi consacré par l'intermédiaire du Département 40 000 € pour la réfection des marquages au sol (passages piétons, stop...), la pose de potelets et de dalles podotactiles.



Notez que quelle que soit l'administration propriétaire de votre trottoir et de votre caniveau, deux arrêtés municipaux de juillet 2018 stipulent que leur entretien incombe au riverain de la voie publique (propriétaire ou locataire). Cela comporte tout autant le désherbage sans moyen chimique que le déneigement.

Situées dans le parc de l'Aleu, **les aires de jeux** destinées aux enfants ont été financées par Rambouillet Territoires.

Autrefois communal, **le centre de secours et d'incendie** des pompiers est aujourd'hui une compétence propre au département des Yvelines. Il compte près de 80 soldats du feu.

La gendarmerie voisine des pompiers et **le peloton de gendarmerie** de l'autoroute situé rue des Amorteaux sont des entités du ministère de l'Intérieur, donc de l'État.

LES RÉSEAUX

Essentielle à la vie, l'eau, potable, usée et pluviale est l'un des services concédé à un syndicat, **le SEASY**, Syndicat de l'eau et de l'assainissement du sud Yvelines, auquel 20 communes adhèrent. Le syndicat assure la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées avant leur retour dans le milieu naturel.



D'autres parties de la voirie, celles des Z.A. de la **Fosse aux Chevaux et des Corroyés** ainsi que **le Z.I. de la Vossierie** sur lesquelles se situent de nombreuses enseignes appartiennent cette fois à Rambouillet Territoires, compétent en matière de développement économique.





L'entretien des avaloirs d'égout pour collecter les eaux de pluie est assuré par les agents de la commune.

L'éclairage public est une compétence de la ville. Elle a permis à la commune d'assurer son extinction la nuit de 23h30 à 5h30 et ainsi de diminuer sa facture d'électricité à un moment où les coûts des énergies ont bondi.

Traversant la vallée qu'il a creusée au fil du temps, le cours d'eau **la Rémarde** est placé sous la tutelle de la GEMAPI.

LES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers, des emballages et du verre est assurée par le **SICTOM** de la région de Rambouillet. Il regroupe 40 communes représentant près de 90 000 habitants. **La déchèterie** située route d'Ablis intègre ce dispositif de collecte. il est même possible de faire enlever ses encombrants à domicile en appelant le **0 800 49 50 61**. Le SICTOM gère également les bornes d'apport volontaire de déchets verts.



Le tri et la valorisation des déchets sont assurés par le **SITREVA** (Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Valorisation des Déchets) sur un territoire encore plus vaste composé de 310 000 habitants à cheval sur plusieurs départements et régions.

Pour rappel, chaque citoyen se doit de sortir sa poubelle au plus tôt la veille au soir du jour de collecte pour la rentrer au plus tard le soir du jour de collecte.

TRANSPORT

La région Île-de-France via son entité Île-de-France mobilités gère les réseaux de transports pour tous les usagers : bus, transport scolaire et TER.

CONTACTS

Rambouillet Territoires

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036
78511 Rambouillet Cedex
Tél : 01 34 57 20 61 - www.rt78.fr

Conservatoire Gabriel Fauré Saint-Arnoult-en-Yvelines

Place du Jeu de Paume - Tél. 01 30 59 95 92
mail : conservatoire.saey@rt78.fr

Office du tourisme Rambouillet Territoires

1 rue du Général de Gaulle
78120 Rambouillet - Tél. 01 34 83 21 21

Espace Jeunes

10 Rue de Guhermont - Tél. : 06 80 40 03 26
mail : espacejeunes@say78.fr

Accueil de loisirs « Les copains d'abord »

10 rue de Guhermont - Tél. : 01 30 88 22 43

Seasy

4-6 route d'Auneau 78660 Ablis
01 30 88 07 50 - <https://seasy78.fr>

Sictom de la Région de Rambouillet

9 rue André-Marie Ampère
78120 Rambouillet - Tél. : 01 34 83 12 07
www.sictomregionrambouillet.com

Sitreva

19 rue Gustave Eiffel 78120 Rambouillet
Tél. : 01 34 57 12 20 - www.sitreva.fr

Mairie

Place du Jeu de Paume - Tél. : 01 30 88 25 25
accueil@say78.fr

Réclamation à partir de l'application Illiwap ou à partir du formulaire présent en bas du site internet de la commune.

JEUNESSE

LES ENFANTS SE TRANSFORMENT EN PETITS LUTINS

En complément des décorations de Noël mises en place par la commune, les petits Arnolphiens vont à leur tour sur les temps périscolaires et lors des activités de l'accueil de loisirs contribuer à décorer le centre-ville. Leurs talents d'artistes seront mis à contribution pour la réalisation de sapins en 3D décorés d'objets, des sucettes géantes seront positionnées le long des routes et des bonhommes pain d'épices compléteront les suspensions. Chaque classe, de la maternelle à l'élémentaire, fournira un ou deux paquets cadeaux pour agrémenter le décor dressé sur la place de la mairie, d'où chaque enfant pourra de



nouveau cette année poster sa lettre au Père Noël. Réponse accompagnée de confiseries garantie.

Un enfant, une place de cinéma

De son côté, la mairie reconduit l'opération Ciné-Noël. Elle invite ainsi entre le 16 et 20 décembre chaque classe des écoles de la commune à se rendre gratuitement au cinéma Le Cratère. Deux films au choix seront à

l'affiche : le Noël de Teddy l'ours pour les plus petits et Niko le Petit Renne, Mission Père Noël, pour les aînés des classes élémentaires.

Cette opération est également proposée aux écoles des communes avoisinantes.

NOUVEAU

K DANSE DONNE LE TEMPO

Nouvel Arnolphien depuis décembre 2023, Thierry Bonnaffoux diplômé DF5 de la NTA (National Teacher Association) pour la Country Western et la Line Dance et par ailleurs professeur de l'AMDF (Académie des Maîtres de Danse de France) pour les Danses Latines et Standard a créé sa propre école de danse en 2006 à La Verrière pour aujourd'hui revenir au système associatif.

En posant ses valises sur notre commune, Thierry a également importé sa passion pour la danse en ouvrant deux cours. Pour accueillir les danseurs,



le préau de l'école Guhermont se transforme en piste de danse chaque mardi de 19h à 20h30 pour la danse de salon et de 20h30 à 22h pour le rock.

« Les cours sont destinés à tous les niveaux dès l'âge de 16 ans. La saison prochaine pour répondre à la demande, des cours supplémentaires pourraient être créés », envisage

déjà Thierry. L'adhésion annuelle à l'association est de 130 € en incluant la licence à la Fédération Française de Danse.

Contact : 06 83 65 18 78

site : www.kdanse.fr

SINOPE ÉDITIONS

RENCONTRE AU SALON DU LIVRE

Autrice depuis 2020 avec l'écriture de son premier roman « Alice aux petites balles perdues », l'Arnolphienne Aurélie Lesage est aujourd'hui sa propre editrice en créant SINOPE éditions en 2022. « SINOPE éditions vise à défendre l'indépendance des idées des maisons d'éditions. Je réédite des



ouvrages choisis par rapport à leur thème, aux idées qu'ils revendiquent et à leur style. J'édite également des auteurs actuels », précise Aurélie Lesage qui a présenté à l'occasion du salon du livre arnolphien le 17 novembre son 3^e roman, « Le boiteux aux grandes oreilles ».

contact : sinopeditions.com

RÉPONSES

VOUS AVEZ DIT, « BIODIVERSITÉ » ?

Cela fait des décennies que le terme biodiversité est présent dans notre quotidien. Mais savons-nous ce qu'est la biodiversité ? Quelles estimations ? Par qui ? Comment ? Quel bilan ?

Quelques réponses et quelques chiffres clés pour savoir, comprendre et agir.



Depuis l'ère industrielle, en tout point de la planète la biodiversité est mise à mal. Alors que nous ne connaissons pas encore la totalité des espèces présentes sur notre planète, nombreuses d'entre-elles ont déjà disparu dont certaines que nous n'avons pas eu le temps de découvrir. Les recenser, c'est aussi mieux les préserver.

La biodiversité désigne la variété et la diversité du vivant au sein de la nature. L'utilisation de ce terme, depuis 1986, coïncide avec la prise de conscience de l'extinction d'espèces au cours des dernières décennies.

La diversité biologique comporte trois niveaux :

- La diversité génétique, qui correspond à la diversité des gènes au sein d'une espèce.
- La diversité spécifique qui correspond à la diversité des espèces.
- La diversité écosystémique qui correspond à la diversité des écosystèmes présents sur terre.

Le gène est l'unité fondamentale de la sélection naturelle, donc de l'évolution, mais en pratique quand on étudie la biodiversité sur le terrain, l'espèce est l'unité la plus accessible.

Le nombre total d'espèces sur la planète est inconnu. Les estimations varient entre 10 et 100 millions, 15 millions étant le chiffre généralement accepté. On connaît aujourd'hui environ 2 millions d'espèces.

Le nombre des espèces qu'il nous reste à découvrir est donc extrêmement important, mais le rythme des découvertes varie en fonction des groupes zoologiques.

UICN ?

Première organisation mondiale consacrée à la conservation de la biodiversité à l'échelle planétaire

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature et de ses ressources) fondée par l'UNESCO en 1948 à Fontainebleau, est la première organisation mondiale consacrée à la conservation de la biodiversité à l'échelle planétaire. Devant l'accélération des disparitions d'espèces vivantes l'UICN publie dès la fin des années 60 les Livres rouges des espèces végétales et animales menacées. En 1994, l'UICN définit 8 catégories mesurant le degré de risque de disparition auquel une espèce est exposée.

Chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une des neuf catégories suivantes : Éteinte (EX), Éteinte à l'état sauvage (EW), En danger critique (CR), En danger (EN), Vulnérable (VU), Quasi menacée (NT), Préoccupation mineure (LC), Données insuffisantes (DD), Non évaluée (NE).

La classification d'une espèce ou d'une sous-espèce dans l'une des trois catégories d'espèces menacées d'extinction (CR, EN ou VU) s'effectue par le biais d'une série de



UICN

cinq critères quantitatifs qui forment le cœur du système.

Ces critères sont basés sur différents facteurs biologiques associés au risque d'extinction : taille de population, taux de déclin, aire de répartition géographique, degré de peuplement et de fragmentation de la répartition. Ces facteurs sont étudiés par les spécialistes des groupes concernés aux niveaux mondial, national ou régional sur la base des travaux scientifiques publiés.

LES LISTES ROUGES DE L'UICN : MONDIALE, NATIONALES, RÉGIONALES

Liste rouge mondiale

« La Liste rouge de l'UICN (<https://www.iucnredlist.org>) constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Ces critères s'appliquent à toutes les espèces et à toutes les parties du monde. »

Plus de 46 300 espèces sont menacées d'extinction

Cela représente encore 28 % de l'ensemble des espèces évaluées.



« Fondée sur une solide base scientifique, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme l'outil de référence le plus fiable pour connaître le niveau des menaces pesant sur la diversité biologique spécifique. Sur la base d'une information précise sur les espèces menacées, son but essentiel est d'identifier les priorités d'action, de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces. »

La Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dresse chaque année la liste "officielle" des espèces éteintes ou en danger d'extinction. Dans la dernière édition de la Liste rouge mondiale (version 2024.2), sur les 166 061 espèces étudiées, 46 337 sont classées menacées (<https://www.iucnredlist.org>).

Parmi ces espèces, 41% des amphibiens (grenouilles, tritons), 34% des arbres, 12% des oiseaux et 26% des mammifères sont menacés d'extinction au niveau mondial. C'est également le cas pour 37% des requins et raies, 44% des coraux et 34% des conifères (sapins, pins).

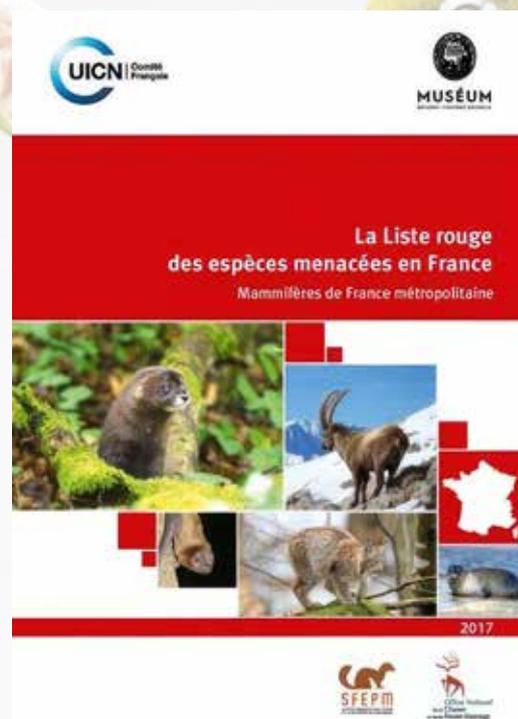
Dans cet état des lieux, la France figure parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées : au total, 2 434 espèces menacées au niveau mondial sont présentes sur son territoire, en métropole et surtout en outre-mer.

Source : uicn.fr/liste-rouge-mondiale

Liste rouge nationale (métropolitaine), France

« Établie conformément aux critères internationaux de l'UICN, la Liste rouge nationale dresse un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces en métropole et en outre-mer. Elle permet de déterminer le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel ou qui y sont régulièrement présentes.

En France métropolitaine, 14% des mammifères, 24% des reptiles, 23% des amphibiens et 32% des oiseaux nicheurs sont menacés de disparition du territoire. Tout comme 19% des poissons d'eau douce et 28% des crustacés d'eau douce. Pour la flore, 15% des espèces d'orchidées sont menacées. »



« L'état des lieux se décline en chapitres par groupes de plantes ou d'animaux et géographiques (métropole, Guadeloupe, Réunion, Polynésie française...). Il mobilise l'expertise des spécialistes de la Commission de sauvegarde des espèces du Comité français de l'UICN et des scientifiques du Muséum. Il repose également sur un travail collaboratif impliquant de nombreuses organisations, parmi lesquelles la Fédération des conservatoires botaniques nationaux (FCBN), la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la Société herpétolo-

gique de France (SHF), la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM), l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE), l'Office français de la biodiversité (OFB)... ainsi que les nombreuses organisations de référence en outre-mer.

La Liste rouge nationale est un outil essentiel pour identifier les priorités, guider les politiques et les stratégies et plans d'action, et inciter tous les acteurs à agir pour limiter le taux de disparition des espèces. Elle contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la France. »

Source : uicn.fr/liste-rouge-france

Liste rouge régionale, Île-de-France

« Les Listes rouges ont vocation à présenter un état des lieux pouvant servir de base à la priorisation d'enjeux de conservation. L'élaboration d'une Liste rouge comporte également une notion de dynamique temporelle, puisque cet outil est prévu pour être réexaminé tous les cinq ans, ce qui permet d'apprécier les progrès accomplis dans la conservation des espèces, ainsi que les efforts à poursuivre.



LISTE ROUGE RÉGIONALE DES OISEAUX NICHEURS D'ÎLE-DE-FRANCE

Si cet outil est mis en place au niveau national, européen, voire mondial, l'échelon régional a tout autant d'intérêt pour offrir une vision contextualisée des menaces qui pèsent sur les espèces et permettre la prise en compte de ces dernières à un niveau plus local, qui est également celui de l'aménagement du territoire. »

Source : www.arb-idf.fr/article/des-listes-rouges-regionales-pour-lile-de-france

QU'EST-CE QUI IMPACTE LA BIODIVERSITÉ ?

La dégradation ou la disparition des habitats suite à la déforestation, à l'assèchement des zones humides, à l'urbanisation

excessive qui empiète toujours plus sur les milieux naturels, est la principale menace sur la biodiversité.

La pollution des sols, des rivières et de l'atmosphère par l'utilisation croissante de pesticides et l'industrialisation croissante avec l'augmentation exponentielle des microplastiques relâchés dans l'environnement sont des facteurs aggravants.

Dans le même temps toutes les introductions d'espèces fortuites ou volontaires, par exemple pour lutter contre un envahisseur, s'avèrent extrêmement dangereuses à un moment où la mondialisation ouvre les portes de la conquête de tous les continents à nombre d'espèces, ravageurs et pathogènes...

Enfin, dans ce contexte, le changement climatique, entre déficit hydrique, inondations, augmentation des températures, tempêtes, incendies et sécheresses, est un facteur qui amplifie l'ensemble des menaces sur la pérennité des espèces.

C'est pourquoi l'ensemble de la communauté scientifique mondiale indique que nous connaissons, à l'heure actuelle, la sixième extinction de masse des organismes vivants, après la 5ème qui était celle de la disparition des grands dinosaures...

Source : mnhn.fr/fr/actualites/sixieme-extinction-7-des-especes-probablement-deja-disparues

**14% des mammifères,
24% des reptiles,
23% des amphibiens
et 32% des oiseaux nicheurs
sont menacés de disparition**



SIGNALÉTIQUE

UNE CIRCULATION FLUIDIFIÉE

Pour faire suite à des problèmes de circulation et de voitures mal positionnées sur la rue des Amorteaux, situation régulièrement dénoncée par les riverains, une matérialisation horizontale des zones de stationnement a été mise en place dernièrement. Les objectifs de ce marquage visent plusieurs intérêts :

- Sécuriser la circulation avec un principe de stationnement en chicane et refuge régulièrement espacé
- Organiser et rationaliser le stationnement par rapport aux accès des portails et des jardins



• Interdire le stationnement hors des zones prévues avec 2 effets attendus :

- Sécuriser les nombreux croisements de voirie qui sont particulièrement délicats en favorisant la giration
- Permettre et favoriser la remise (entrée et sortie) des véhicules dans les propriétés privées en facilitant les manœuvres

- Encourager les propriétaires à entrer leurs véhicules sur leur terrain pour libérer ainsi du parking disponible pour les visiteurs ou le personnel médical par exemple.

OFFRE D'EMPLOI

DEVENEZ AGENT RECENSEUR

Être organisé, savoir se montrer patient et diplomate tels sont les critères qui feront de vous le parfait agent recenseur à l'occasion de la prochaine campagne de recensement de la population arnolphiennaise.

Tous les 5 ans, sous les directives de l'INSEE, la commune procède au comptage de sa population. À l'heure du tout numérique, la démarche en porte à porte peut surprendre, mais pour obtenir le nombre d'habitants d'une commune, l'enquête est bien réalisée physiquement. À ceci près, que les réponses en ligne sont vivement recommandées. En effet, les résidents des logements individuels sont invités à répondre en ligne à partir du document



remis par l'agent recenseur. Seuls les habitants des logements collectifs doivent répondre via un formulaire papier déposé par l'agent recenseur. Ce document lui sera rendu à l'occasion d'un prochain rendez-vous fixé conjointement ou déposé à la mairie.

Le recensement se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

La commune recrute pour cette mission 12 agents recenseurs rémunérés 700 € net. Chaque agent recenseur gère son temps comme il l'entend. La mission s'adresse aussi bien à des personnes sans emploi, à des retraités qu'à des salariés. L'objectif étant d'obtenir le recensement des quelque 180 adresses qui lui seront confiées.

Pour candidater : rh@say78.fr

GRATUIT

CONSULTATION JURIDIQUE EN MAIRIE

Avocate à Dourdan, maître Valérie Dubois reçoit à la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines à raison d'un samedi par mois. « Je propose gratuitement un service de consultation juridique auprès de la population pour dénouer leur situation du moment mais aussi pour les orienter



et conseiller pour parfois leur éviter une procédure judiciaire », détaille maître Dubois attachée à ce rendez-vous mensuel depuis de nombreuses années.

Prenez rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie au 01 30 88 25 25

COMMUNICATION

PLUS DE 2 000 ABONNÉS À ILLIWAP

Être informé au jour le jour, pouvoir remonter vos remarques directement à la mairie pour une intervention rapide quand cela est justifié mais aussi avoir à portée de main l'agenda des prochaines animations sur la commune, telles sont les possibilités offertes par l'application mobile Illiwap. Une recette qui semble convenir à plus de 2 000 abonnés, chiffre franchi en novembre. Cette application financée par Rambouillet Territoires est très largement adoptée par l'ensemble des communes de l'agglomé-



ration. Chacun est libre d'adhérer à sa commune mais aussi aux communes voisines, voire au-delà de notre territoire. Et vous, vous vous abonnez quand ?

Téléchargez l'application sur votre smartphone.



Android



iOS

NOUVEAUTÉ

BIENTÔT UNE MAISON DE LA RANDONNÉE

Appelé à devenir une maison de la randonnée, l'ex-office du tourisme situé rue des Remparts n'en demeurera pas moins toujours un lieu pour renseigner et guider les touristes. Sa nouvelle appellation veut surtout en faire un point de ralliement pour les randonneurs, qu'ils soient chaussés, à vélo ou à cheval. L'ambition étant d'y trouver toutes les informations liées à la randonnée au sens large, mais aussi une billetterie et des casiers de consigne pour soulager le randonneur de passage.

Si la date d'ouverture de ce service mis en place par l'Office du Tourisme communautaire n'est pas encore connue, les aménagements vont se poursuivre avant la fin de l'année. Ainsi, après les travaux d'aménagement de la sente d'accès récem-



ment rendue accessible à tous (PMR), seront tout prochainement installés un affichage touristique et une station d'entretien de vélo mettant à la disposition de chacun l'outillage nécessaire pour toute intervention mécanique, y compris pour gonfler les roues. Cet aménagement bénéficie d'une subvention du département des Yvelines à hauteur de 18 000 €.

Il renforce les initiatives liées à la randonnée, notamment guidée, mise en place par l'Office de tourisme avec 7 visites proposées sur les communes de Rochefort, Vieille-Église, Saint-Arnoult, Cernay-la-Ville, Émancé et Rochefort avec la visite du centre nationale du football.

Toutes les informations :

www.rambouillet-tourisme.fr / Tél. : 01 34 83 21 21

LECTURE

LE LIVRE EN FÊTE

Dimanche 17 novembre, la salle des fêtes Le Colombier accueillait son 7^e Salon du Livre avec la participation de plus de 40 exposants, auteurs, illustrateurs, maisons d'édition et la librairie l'Oiseau Lyre, mais surtout d'un public de lecteurs présent tout au fil de la journée. Les clés du succès en vue de la prochaine édition programmée au 16 novembre 2025.

Approcher un auteur ou un illustrateur est l'occasion unique d'échanger avec lui et de se faire dédicacer son ouvrage.





4



5



6



7



8



9



- ① La Maison Elsa Triolet est venue au-devant des potentiels mécènes
- ② Le talent de Mathieu Le Hoenen, notre portrait de janvier 2024, se concrétise entre-autre, par la commercialisation d'un puzzle de 1 000 pièces
- ③ De nombreux ouvrages ont trouvé preneur chez la librairie l'Oiseau Lyre
- ④ Les enfants des écoles sont venus à la rencontre des auteurs découverts en classe
- ⑤ L'association des parents d'élèves de Guhermont a assuré la restauration
- ⑥ ⑦ ⑧ Guy Morant, Maxime Josse et Isabelle Godeau ont présenté leur dernier voire premier ouvrage
- ⑨ L'atelier de Stéphane Kiehl a donné lieu à une illustration collective

Les parents se mobilisent.



Encouragés par le succès de l'édition de l'an passé, les parents d'élèves des écoles Guhermont regroupés sous l'association APESAY et Guhermont en fête ont retroussé leurs manches pour organiser un marché de Noël le vendredi 6 décembre de 16h à 21h.

Cette seconde édition du marché de Noël promet de faire briller les yeux des petits et grands, mais vise surtout à soutenir financièrement les écoles maternelle et élémentaire Guhermont. Installé au rond-point des deux écoles, le marché sera composé d'une dizaine d'artisans locaux. Ils proposeront une large gamme de produits faits main : Compositions florales de fleurs séchées avec Elise&Jeanne, tisanes et sirops naturels avec L'Herbier de SAY, des produits cosmétiques avec Vanes'thétic, des sacs, pochettes, coussins et étuis proposés par Juana Créations, du miel, de la gelée royale et des bonbons par L'Abeille Autonome, fondants parfumés élaborés par Au Parfum Divin, des créations de personnages/anges en macramé de Nel'sAnge, bijoux, bougies parfumées créés par Elocreabijoux, et bien d'autres créations originales. Chaque visiteur pourra ainsi trouver des idées de cadeaux uniques tout en soutenant une bonne cause.

Au profit des écoles

L'ensemble des bénéfices sera entièrement reversé aux écoles

Guhermont, permettant ainsi de financer des projets pédagogiques, des activités culturelles, des sorties scolaires, ainsi que l'achat de matériel éducatif. Une belle manière de conjuguer esprit de Noël et solidarité.

Des animations pour toute la famille

Le marché ne se limite pas aux stands : de nombreuses animations seront proposées pour divertir les familles. Au programme figurent des ateliers créatifs pour enfants, une visite du Père Noël sur le stand photo de S.A. Photography, un concert de chants de Noël, sans oublier des moments conviviaux autour de stands de restauration proposant des spécialités locales et des boissons chaudes.

Un événement à ne pas manquer !

Que vous soyez à la recherche de cadeaux originaux ou désireux de passer un moment agréable en famille, ce Marché de Noël est l'occasion rêvée de vivre la magie des fêtes tout en contribuant à une belle cause. C'est un moment de partage, de convivialité et de soutien aux écoles Guhermont.

Infos pratiques :

- Date : vendredi 6 décembre 2024
- Horaire : 16h à 21h
- Lieu : rond-point des écoles Guhermont
- Accès gratuit
- Contact : apesay78@gmail.com

L'histoire se perpétue.



La raison première d'une Société Historique est d'étudier l'histoire et le patrimoine d'un secteur donné. De cette notion, la société historique et archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines n'y déroge pas, à ceci près que l'association vise aussi à se réunir autour de ses membres pour enrichir le savoir mais aussi à le partager à qui s'y intéresse.

C'est d'ailleurs la résolution prise par son président Patrick Riéder. L'association tend et parvient à rajeunir son effectif pour en assurer la continuité mais aussi partage son savoir auprès du public à l'occasion des ouvertures mensuelles d'avril à octobre du Moulin Neuf. En période de fermeture, les bénévoles de la Société historique se font un plaisir de répondre à l'attente de celles et ceux avides de savoir, à l'image de ce groupe de randonneurs en provenance du Chesnay-Rocquencourt, justement dénommé « Nouveaux Horizons » venu découvrir le 12 novembre l'histoire et la crypte de l'église Saint-Nicolas et les différentes salles du musée des Arts et Traditions populaires du Moulin Neuf. Deux visites assurées par les bénévoles de la Société Historique et qui contribueront à donner une autre image de notre commune que celle d'un péage sur "l'Aquitaine", l'autre nom de l'A10.

Pour rejoindre la Société Historique :
01 30 41 44 72 riederpatrick@orange.fr

La mairie recrute.

Les compétences d'une commune au service de ses administrés sont multiples, voir article pages 6 à 9, et nécessitent donc un large panel de profils professionnels. L'effectif de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines compte une centaine d'agents et nécessite un recrutement constant pour permettre le remplacement des agents lors de leur départ lié à la retraite, à une mutation et au changement de projet professionnel.

Ces dernières semaines trois nouveaux agents titulaires de la fonction publique ont fait valoir leur droit à mutation dans leur précédente collectivité pour rejoindre notre mairie.



Céline Duval a rejoint le service des ressources humaines. Titulaire de la fonction publique hospitalière, elle a exercé dans les hôpitaux de la Salpêtrière et de Rambouillet. Elle est en provenance du département des Yvelines. Elle gère le suivi de carrière de l'ensemble du personnel.

Mickaël Petryk arrive de la commune d'Authon-la-Plaine où il était le seul agent technique. Il y est resté 4 ans, après avoir passé 20 années à Sainte-Geneviève-des-Bois dont 18 ans à la fonction d'éboueur. Mickaël apprécie le contact avec les riverains. Vous l'avez certainement croisé en ville, aux commandes du Glutton à la quête des déchets mais aussi de la végétation sur les trottoirs et fils d'eau.



Claudine Hochet : Née dans la Creuse, grandie dans l'Allier, Claudine Hochet, la nouvelle ATSEM de la maternelle Guhermont a posé ses valises dans les Yvelines en 1999. Les mutations successives l'ont amenée d'abord à Bourges, puis à Mantes-la-Jolie et Bonnelles avant de rejoindre la classe de Guy Morant le 11 octobre dernier.

Des postes dans les secteurs de l'animation et de l'entretien sont toujours à pourvoir. Découvrez les offres sur le site de la commune à la rubrique Mairie > La mairie recrute.

Candidatez : rh@say78.fr

le *Marché* de
NOËL 2024

des Ateliers Artisanaux

Samedi 14 décembre
Dimanche 15 décembre

DE 10H00
À 18H00

Marché Artisanal et Gastronomique

Salle des fêtes "Le Colombier"

ENTRÉE LIBRE



*Saint-Arnoult
en Yvelines*



PROPRETÉ

LES BESOINS DE NOS AMIS LES CHIENS...

Que ceux qui n'ont jamais marché dedans, lèvent la main ! Le fléau des déjections canines touche tout le monde, même ceux qui n'ont pas fait le nécessaire pour que cela n'arrive pas à d'autres. Car les coupables ne sont pas les compagnons à quatre pattes, mais bel et bien celle ou celui qui se trouve à l'autre bout de la laisse : la maîtresse ou le maître.

Un point sur lequel l'unanimité est acquise, c'est bien la volonté pour chacun de ne pas croiser et surtout de ne pas mettre le pied dans une « sentinelle », un « caca », une « merde », un « excrément », de la « matière fécale »... peu importe le terme employé pour parler d'un « dépôt de bilan » abandonné à même le sol, l'essentiel étant que le maître prenne la précaution de collecter le « délit » pour le mettre à la poubelle.

DEUX RÈGLES À APPLIQUER AU MOMENT VENU... DE LA PROMENADE

- J'emporte un ou deux petits sacs jetables ou j'utilise ceux mis à disposition par la commune pour ramasser les déjections que je dépose ensuite dans une poubelle et non dans le caniveau...

Je respecte ainsi les Arnolphiens et le personnel communal en charge de l'entretien des espaces verts et de la propreté sur toute la commune, régulièrement confrontés aux déjections sur les espaces publics.

Je participe ainsi au « bien vivre ensemble ».

- Si mon chien fait ses besoins dans le caniveau, je ramasse les déjections car l'eau de pluie entraîne les déjections vers la rivière : je protège ainsi la rivière et notre ressource en eau qui tôt ou tard retournera au robinet !

Les crottes de chiens figurent en cinquième position parmi les incivilités les plus déplorables pour les Français derrière le non-respect du code de la route, les décharges sauvages de déchets, les dégradations et les violences.

C'EST MOCHE, C'EST SALE ET ÇA SENT MAUVAIS MAIS PAS QUE...

Les déjections canines constituent un réel risque sanitaire pour l'être humain, en particulier pour les enfants mais aussi pour tous les autres chiens et l'environnement. Elles contiennent des parasites fécaux, des agents pathogènes, des ascaridies responsables



Il y a 30 ans, il était inconcevable pour le maître de ramasser la « grosse commission » de son chien. Aujourd'hui, face à la pression sociale, le geste est admis mais pas encore par tous les propriétaires de toutous. Au-delà de l'aspect visuel, odorant et de la glissade qui guette, le risque sanitaire est bien réel. Allez, encore un petit effort pour garder chaussées et espaces verts praticables.

de maladies graves, des œufs de Toxocara résistant plusieurs mois sur le sol et responsables de tumeurs malignes.

La loi stipule que le fait de ne pas ramasser les déjections émises par son chien dans l'espace public constitue un délit puni d'une contravention, et laisse toute latitude aux communes pour fixer le montant des amendes correspondantes, dans la limite du maximum prévu pour une contravention de ce type.

Le Code de l'environnement et le Code pénal classent les excréments de chiens au même titre que les déchets, les ordures et les liquides Insalubres.

En cas de non-respect de l'obligation de ramasser la « trace » laissée par son compagnon, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{re} classe, soit une amende de 68€ pour notre commune.

QUESTIONS / RÉPONSES

LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

Vous indiquez dans l'Éclair avoir réalisé les différents curages et nettoyages sur l'ensemble des fossés mais quand pensez-vous réaliser celui côté GR1, la sablière, qui est en parallèle de la rue du Dauphin Couronné ?

Réponse : L'entretien des fossés fait l'objet d'un programme pluriannuel, et ce secteur est bien identifié. L'entretien des secteurs avals a permis de sauvegarder l'essentiel des zones pavillonnaires lors des derniers très gros événements pluvieux.



Formation de nid de poule au niveau de la rue des bois de Célimé. Merci de programmer une intervention.

Réponse : À cet endroit et en d'autres points de la commune, le personnel de la voirie est intervenu avec du bitume à froid.



**Je viens de voir dans l'Éclair que la municipalité avait fait le nécessaire concernant les déjections des pigeons...
OR RIEN N'EST FAIT.**

Réponse : Le nouvel agent en charge de la propreté, là où chacun est censé être également acteur, entreprend en même temps que le retrait de la végétation entre les pavés et pieds de murs, le grattage et le ramassage des dites déjections.



L'évacuation des eaux de ruissellement venant du bassin de rétention situé à proximité de la vigne en contrebas de la rue de la Martinière a créé une ornière au niveau du regard.

Réponse : Une fuite a été détectée et réparée au niveau du système de vidange du bassin de rétention. La situation est de nouveau à la normale.



TRAVAUX

LES CHANTIERS SE POURSUIVENT

*Ralentis par les pluies diluviennes d'octobre certains travaux en extérieur ont repris leurs cours.
En intérieur la commune poursuit ses actions en faveur d'une sobriété énergétique.*



Sentier

Le cheminement du parc de l'Aleu se termine.
L'entreprise locale Ceviller procédera dans la foulée à celui du parc Arsonneau.



Chutes

Tombés sous l'effet d'un sol détrempé par les fortes pluies d'octobre, deux chênes ont été débités puis évacués.



Accueil

Après le séchage des fondations, est venu le temps de l'élévation des parois des futurs nouveaux vestiaires de football.

Propreté

Le Glutton n'en termine pas de trouver matières à ingérer.



Transition

La mairie poursuit et termine sa mise en éclairage led de ses bâtiments. Ici la salle de tennis de table du gymnase.



Collecte

Après s'être attachés à fleurir la commune, à tondre les pelouses, l'heure est venue pour les agents des espaces verts, entre deux plantations de bulbes, de débarrasser la voirie des feuilles d'automne.

Cinéma
Le ratère

À VENIR EN DÉCEMBRE...

ACTION / THRILLER



À partir du 4 décembre



ANIMATION



À partir du 11 décembre



Sortie nationale
le 18 décembre

COMÉDIE DRAMATIQUE / DRAME



Téléchargez l'application de votre
cinéma sur votre smartphone.



Android



IOS

NOËL



LES SPECTACLES S'INVITENT AUSSI AU COLOMBIER

Devant son succès grandissant au fil des éditions et afin de permettre au plus grand nombre de rêver à la magie de Noël, le spectacle de fin d'année conjointement offert aux petits Arnolphiens par la médiathèque Les yeux d'Elsa et le CCAS investit la salle des fêtes Le Colombier.

Mercredi 4 décembre, l'approche des fêtes de fin d'année va permettre au conte et à la musique de s'unir pour offrir un après-midi magique aux jeunes Arnolphiens. Cette représentation sera proposée en deux sessions afin d'adapter le spectacle aux différentes tranches d'âges.

Mercredi 4 décembre par Charlotte Gilot et Charlotte Pinardel
14h30 pour les enfants de 4 ans et plus
Contes en-chantés

Ce spectacle joué en duo mêle le conte, la musique, des livres, des comptines chantées, un kamishibai, des chansons, des ombres... de la magie et de la féerie ! Le fil du spectacle est un jeu de lecture autour d'albums ayant pour thème les animaux et l'or. Charlotte conteuse et Charlotte musicienne vous proposent de partir pour « la ruée vers l'or », dans un décor « cow-boy et indien ». Mais l'or n'est peut-être pas là où on le cherche... Les contes, les livres et les chansons du spectacle accompagneront cette quête où une pluie d'or peut bien se transformer en... pluie d'amour !

16h45 pour les enfants de 0 à 4 ans

Noël en forêt

Tibou le hibou a besoin d'aide pour décorer un sapin ! un spectacle sur l'entraide et la magie de Noël dans la forêt...accompagné de comptines signées !

Un goûter clôturera chaque représentation. Gratuit. Inscription à la médiathèque ou à la mairie auprès du CCAS.

En raison de l'organisation de ces spectacles, la médiathèque sera fermée le mercredi 4 décembre de 14h à 18h30.

À VENIR...

Club de lecture Jeunes
Samedi 7 décembre : 15h30

Tu es en 5^e, en 4^e ou 3^e ?

Tu cherches des idées de lecture ?



Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »
Place du Jeu de Paume
01 30 59 38 13
mediatheque@say78.fr
mediatheque.say78.fr

Ouverture :

Mardi : 15h-18h30
Mercredi : 10h-12h30
et 14h-18h30
Vendredi : 15h-18h30
Samedi : 10h-12h
et 14h-17h

Tu as envie de parler des livres que tu as lus (ou seulement d'écouter les autres) ?

BB lecteurs 0-3 ans

Mardi 10 décembre : 9h15 ou 10h30

Samedi 14 décembre : 10h30

Gratuit - Sur réservation

Créa'lectures dès 3 ans accompagné d'un adulte

Mercredi 11 décembre : 10h30

Mercredi 18 décembre : 10h30

Gratuit - Sur réservation

L'heure des histoires dès 4 ans

Mercredi 11 décembre : 17h-17h30

Gratuit - Sur réservation

Les rencontres de la médiathèque !

Jeu 19 décembre : 15h

Atelier créatif de Noël

Pour le plaisir de se retrouver le temps d'un moment convivial, pour échanger quelques mots et quelques idées de lectures, de films, de spectacles... ou pour également créer autour d'un café ou d'un thé...

Gratuit - Sur réservation

Les navettes du réseau Chemin lis@nt

Mardi 3 décembre

Mardi 17 décembre

!!! Empruntez désormais 15 documents par carte tous supports confondus !!!

**N'oubliez pas
le Facebook
de la médiathèque**

Notre portrait du mois est discret et pourtant sa passion pour l'image rend ses réalisations visibles par tous, sur les écrans, des plus petits de nos smartphones aux plus grands des salles de cinéma.

DIDIER PARADIS, LE PARTAGE PAR L'IMAGE

Le hobby initial de Didier Paradis est la photo de studio, celle dont on maîtrise toutes les constantes : le cadre sobre du lieu, la lumière et dans une moindre mesure, le sujet. Notre homme est perfectionniste. À l'heure du tout numérique, il passera encore des heures à « développer » la photo de portrait ou de plein pied. Comprenez par-là, que la moindre imperfection sera chassée et retouchée numériquement pour obtenir le cliché parfait à ses yeux. Cette passion, il souhaite la partager et se tourne alors vers les clubs photos de

la région. « Je n'ai pas trouvé ce que je cherchais dans les clubs des alentours. Il y avait soit trop de théorie et pas assez de pratique ou alors ils se destinaient à préparer des concours. Ce que je recherchais, c'était un lieu où chacun pouvait partager son savoir ». C'est donc ainsi qu'il crée en 2011 à Saint-Arnoult-en-Yvelines l'association Photosphère. Le succès est immédiat, l'effectif du club monte très vite à 70 adhérents. Tous les genres cohabitent et chacun détaille son savoir photographier en studio, les animaux, les spectacles, les étoiles, le sport, le light-painting, la goutte d'eau...

un vaste univers passionnant.

Les appareils photos d'aujourd'hui permettant également de filmer, on lui demande alors un jour de convertir son appareil en caméra pour enregistrer une pièce de théâtre amateur dans le cadre d'un projet scolaire mais aussi dans le cadre des spectacles de fin d'année du conservatoire Gabriel Fauré.

Ainsi, durant 6 à 7 ans, Didier fait cohabiter dans son quotidien photo et vidéo, jusqu'à ce que la vidéo pour rendre service devienne de la vidéo pour se faire plaisir à lui-même.

Plus question de suivre le déroulé d'une représentation mais bien de créer son propre scénario et de s'essayer à la création de court-métrage.

Ses tournages de spectacle de danse et de théâtre lui ont permis de découvrir tout un univers dans lequel gravitent comédiens et techniciens amateurs.

C'est ainsi qu'en avril 2018, entouré de 6 comédiens et autant de techniciens et après une semaine de tournage, il réalise « Mauvais choix », un premier court métrage de 13 minutes.

Puis en décembre de la même année, il prend part au Nikon Festival. « *Sur un thème imposé, il s'agit de créer un court métrage de deux minutes et vingt secondes. Ce n'est pas très long et gérable par un amateur sans besoin d'avoir recours à une grosse production* ».

Le plaisir de concevoir est tel, que Didier réalise ainsi pour son plaisir, sans les diffuser, des vidéo-clips sur des chansons dont le thème est sujet à interprétation. Il met ainsi en images des paroles selon son propre ressenti et son propre scénario. « *J'aime mettre en images ma propre interprétation des paroles* ».

Pour autant Didier n'a pas abandonné les captations des spectacles. Et son savoir-faire est partagé chaque année à des centaines de familles des deux sections de danse du conservatoire Gabriel Fauré, celles de Saint-Arnoult et de Rambouillet, mais aussi du conservatoire de Chartres. Didier réalise le teaser et la captation souvenir de chacun de ces galas de danse proposés à chaque famille. Une réalisation toujours bénévole, au profit des associations de parents d'élèves.

48 HEURES DE PARTAGE

Le partage reste le moteur de Didier. Ainsi les 19 et 20 octobre derniers, c'est entouré de comédiens amateurs, du jeune

Arnolphiens et réalisateur averti Florian Pinard, du vidéaste indépendant Kévin Taurin mais aussi de deux élèves du lycée Bascan avides de découvrir l'univers du cinéma, que Didier s'est lancé le défi de participer au concours international "48 h film project".

Le principe est simple. Il s'agit de réaliser un film en 48h ! Le thème est tiré au sort le vendredi à 19h30 à la mairie de Paris 15^e, puis le nom et la profession d'un acteur, une phrase du scénario et un objet sont imposés. L'équipe doit remettre physiquement son court-métrage le dimanche toujours à la mairie du 15^e à 19h30 au plus tard. Ce concours international se déroule dans plus de 130 villes dans le monde. Le 15 décembre 2024, les 17 meilleurs courts-métrages franciliens sur les 107 réalisés seront désignés pour une finale nationale. Plusieurs villes de France prennent part également à ce concours. Les 15 meilleurs films français seront présentés à la grande finale internationale qui se tiendra à Seattle en 2025, le Filmapalooza.

Les films franciliens seront projetés le 15 décembre pour une séance publique au cinéma « Le grand action » à Paris 5^e. Gageons que le film tourné à Saint-Arnoult dans la nuit du 19 au 20 octobre sous le titre « Un bon moment » soit retenu par le jury.

L'an passé, Didier avait obtenu le Prix de la meilleure intégration de la phrase pour le court-métrage « Mes compliments au chef ». Le 5 octobre dernier, il s'était vu remettre le Prix du jury au festival du film de la Vallée de Chevreuse pour son film d'animation « Oppression ».

Les cinéphiles arnolphiens ont régulièrement le plaisir de se voir proposer la projection d'un court-métrage de Didier Paradis en ouverture de certaines séances.

Par le biais d'un film d'animation Didier s'invitera, mais toujours dans l'ombre de la salle, en juin 2025 sur la scène de la Lanterne à l'occasion du gala de danse du conservatoire Gabriel Fauré. « Les danseuses et danseurs seront appelés à interagir avec les petits robots du film d'animation projeté en arrière-plan de la scène dans un décor qui rappellera celui des abords de la Lanterne.

Avide de partage, Didier Paradis reste à l'écoute de toute personne ayant un projet audiovisuel auquel il pourrait apporter sa contribution.

Contact : didier.paradis@free.fr

Découvrez en images quelques réalisations du chef opérateur arnolphiens



Mes compliments au chef



L'Eveil



Impunité



Bande Démo

AGENDA

SORTIR

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée



Au mois de décembre, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis, samedis matin et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-ends sont au programme.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :
www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



VENREDI 29 NOVEMBRE

20h30 : Balade nocturne de 5 km avec Saint- Arnoult Randonnée au profit du Téléthon. Vente de roses et de goodies de 16h à 19h dans la galerie marchande Uexpress.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

10h à 17h : Vide ta chambre. Bourse aux jeux et aux jouets. Le Colombier.

13h30 : Randonnée de 10 km avec Saint- Arnoult Randonnée au profit du Téléthon. Vente de roses et de goodies de 10h à 18h dans la galerie marchande Uexpress.

SAMEDI 30 NOVEMBRE

13^e festival de théâtre amateur organisé par la troupe locale Le Grenier de la Rémarde

17h : « Célimène et le cardinal » de Jacques Rampal par la troupe le Rideau Bleu.

21h : « Qui a tué Sicrassus » de Jean-Pierre Mourice par la troupe Acquaria Bella (Bagneux)

Tarif 10 € chaque entrée. Pass pour les 4 pièces : 30 €
Le Cratère.

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

13^e festival de théâtre amateur organisé par la troupe locale du Grenier de la Rémarde au Cratère.

14h30 : « Plus loin que loin », de Zinnie Harris par la troupe de théâtre Les Baladins de Marly (Marly-le-Roi)

18h : « Qui a peur de Virginia Woolf », d'Edward Albee par la troupe de théâtre Le Grenier de la Rémarde (Saint-Arnoult-en-Yvelines)

Tarif : 10 € chaque entrée. Pass pour les 4 pièces : 30 €
Le Cratère.

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

9h à 18h : Téléthon Exposition-Vente de peintures et sculptures

Art' Passion Arnolphiens organise une exposition - vente d'œuvres d'artistes au profit de l'AFM. Venez les découvrir et soutenir la recherche par vos achats et vos dons. Espace Culturel.

Contact : alain.vidril@gmail.com Tél. : 06 44 21 23 76

LUNDI 2 DÉCEMBRE

9h à 16h : Atelier de Patine sur bois par le Club des Remparts. Contact 06 87 42 13 06 ou 06 87 82 10 62. Réservation recommandée. Salle Paul Verlaine.

MARDI 3 DÉCEMBRE

14h : Ciné-conférence : Philippines. 8€. Le Cratère.

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël suivi d'un goûter au Colombier

- 14h30 public 4 ans et plus : Contes en-chantés.

- 16h30 public 0 à 4 ans : Noël en forêt

Réservation obligatoire médiathèque 01 30 59 38 13 ou CCAS 01 30 88 25 20

VENREDI 6 DÉCEMBRE

20h47 : Open Ludos. Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir

Accueil pour déposer des litiges.

Espace Culturel Victor Hugo. Gratuit.

Inscription : contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr

14h : P'ti Ludos

Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

20h : Concert de Noël

Concert des ensembles vocaux des conservatoires de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de Rambouillet. Maîtrise de Rambouillet Territoires Stéphane Ung, chœur d'enfants de la Maîtrise de Rambouillet Territoires Chœur Sospiri, Classe de chant choral de Saint-Arnoult-en-Yvelines Manon Landry et Chœur d'Elsa Chant Lyrique Elizabeth Paavel. Le Cratère. Gratuit.

Contact : spectacles@rt78.fr - Tél. : 01 30 59 95 92

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

15h30 : Concert de la Saint-Nicolas avec la Société Musicale La chorale Voc'Arnolphia vous convie à son concert de chants de Noël à l'occasion de la Saint Nicolas. Goûter offert à la fin du concert.

Église Saint-Nicolas.

Contact : sandrine_czech@yahoo.fr 06 82 37 82 43.

LUNDI 9 DÉCEMBRE

20h : Conseil municipal. Salle Le Colombier.

VENREDI 13 DÉCEMBRE

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé Saint-Arnoult. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE

Toute la journée : Tournoi de judo avec les clubs de la région. Venez encourager les jeunes judokas arnolphiens. Complexe sportif. Entrée libre.

10h à 18h : Marché de Noël

Produits artisanaux et produits du terroir.

Organisé par les Ateliers Artisanaux. Le Colombier.

14h à 17h : Répare Café

Salle Paul Verlaine.

20h47 : Soirée Ludos

Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

9h à 13h : Présence du Père Noël

Fais-toi prendre en photo avec le Père Noël. Mairie.

10h à 17h : Marché de Noël organisé par l'ACASA, l'Association des commerçants, artisans et acteurs économiques de Saint-Arnoult-en-Yvelines en divers points du centre-ville.

10h à 18h : Marché de Noël Produits artisanaux et produits du terroir. Organisé par les Ateliers Artisanaux. Le Colombier.

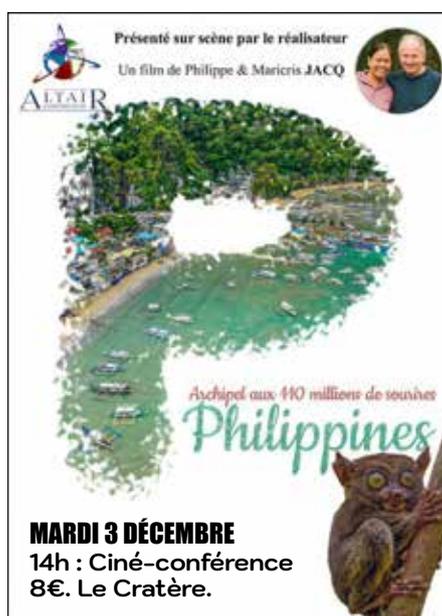
17h : Dessin animé de Noël Le Cratère.

MARDI 31 DÉCEMBRE

20h : Réveillon de la Saint-Sylvestre avec les Amis du HPR. 100€/personne. Le Colombier. Contact : lesamisduhpr@orange.fr - Tél. : 01 30 41 27 94

SAMEDI 4 JANVIER

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir Accueil pour déposer des litiges. Espace Culturel Victor Hugo. Gratuit. Inscription : contact@rambouillet.ufcquechoisir.fr
20h47 : Soirée Ludos Avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.



MAJORITÉ MUNICIPALE

**Un Noël féerique à Saint-Arnoult-en-Yvelines :
Saison 4 épisode 12.**

En cette période de fin d'année, Saint-Arnoult-en-Yvelines se pare de ses plus belles couleurs pour vous offrir un moment magique et convivial. La municipalité et l'équipe des élus de la majorité sont heureux de vous inviter à partager la magie des fêtes grâce à un marché de Noël inédit, qui animera le centre-ville, le Colombier, et la mairie.

Un événement co-construit avec nos partenaires locaux
Le succès de cet événement repose sur une belle synergie entre la ville et ses partenaires. Le marché de Noël est organisé en collaboration avec :

- **L'association des ateliers artisanaux**, qui apportera son talent au service d'un marché de créateurs unique, permettant à chacun de découvrir des produits originaux et authentiques.
- **L'ACASA**, l'association des commerçants, qui animera le centre-ville piéton pour créer une ambiance chaleureuse et festive.
- **Les associations des écoles**, qui seront présentes aux abords de l'Office de Tourisme avec des animations familiales et des stands gourmands aux saveurs locales.

La féerie au cœur de la mairie

La magie de Noël culminera autour de la mairie, où le Père Noël vous attendra pour des moments inoubliables. Des animations pour petits et grands seront également proposées devant la mairie pour compléter cette expérience féerique.

Une ville unie dans l'esprit de Noël

Ces moments de partage sont une belle opportunité de célébrer ce qui nous unit : la convivialité, la solidarité et l'entraide. Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à tous nos partenaires, associations et bénévoles, qui se mobilisent pour faire de ces fêtes un moment exceptionnel et inoubliable pour tous.

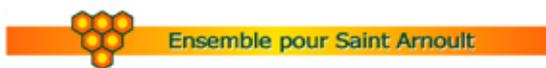
Joyeux Noël et belles fêtes à tous !

Chers Arnolphiennes et Arnolphiens, la municipalité tient à vous adresser ses meilleurs vœux de Noël. Que ces instants festifs vous apportent joie, bonheur et sérénité. À celles et ceux qui profiteront de vacances bien méritées, nous souhaitons des moments de repos, de partage et de douceur en famille ou entre amis.

Nous vous donnons rendez-vous au marché de Noël et dans toute la ville pour vivre ensemble ces instants magiques. À toutes et à tous, un très joyeux Noël, de belles fêtes, et une nouvelle année placée sous le signe de l'espoir et de la réussite !

OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



Les fêtes de fin d'année approchent, sonnant l'heure du bilan 2024. Comme les années précédentes, nous ne pouvons que constater l'échec et le vide de leur action municipale. Des promesses et des contre-vérités, ils en ont distribué à la pelle ; mais aucune réalisation.

La Maison médicale, le Champ des pommiers, l'avenue Henri Grivot, le déménagement du centre technique n'avancent pas. Le futur des écoles est plus que flou. Le deuxième gymnase attendu par les sportifs et l'USSA semble avoir du plomb dans l'aile.

En revanche, ils n'ont pas hésité à augmenter les impôts locaux ou à mettre en danger la santé des enfants en refusant de chauffer les écoles avant les vacances de la Toussaint, n'écoutant pas les élus d'opposition qui représentent pourtant la moitié des électeurs.

Dans ce contexte morose, nous vous souhaitons néanmoins de passer de bonnes fêtes de fin d'année, en vous assurant que nous restons mobilisés pour porter vos aspirations et défendre l'intérêt et l'avenir de la commune.

SAINT ARNOULT ET VOUS



« Un peuple sans information est un peuple sans liberté »

Les mois passent et la majorité se refuse à entendre la population et à lui donner la parole.

Lors du dernier Conseil municipal, nous lui avons demandé à quoi servait la hausse des impôts.

Aux vues de l'état déplorable de nos écoles, les 600 000 € supplémentaires annuels encaissés n'ont pas contribué au bien-être des enfants.

Saisis par plusieurs parents d'élèves sur l'avenir de nos écoles, nous leur avons également demandé une réunion publique, la réponse du Maire actuel fut catégorique « aucune réunion d'information ».

Comment entendre « qu'il faut faire des économies pour chauffer les écoles » alors qu'il sera dépensé plus de 500 000 € pour aménager le parc de l'Aleu ? 230 000 € pour le parvis de la mairie ? Que dire des dépenses pharaoniques pour des études d'urbanisme sans réel projet ; de la hausse de leurs indemnités ?

Prioriser des intérêts personnels au détriment de la santé de nos enfants, chacun jugera des priorités faites.

RENCONTRES CITOYENNES

Nouvellement rue des Amorceaux: concertation des citoyens arnolphiens concernés inexistante. D'après les habitants, bien qu'ils comprennent le principe de sécurité, il semble que ces changements ne seraient pas des plus adaptées pour certains riverains. D'ailleurs connaissant bien leur ville, ils pointent du doigt le fait que des choix plus judicieux auraient pu être fait, dans des rues plus risquées, par exemple là où les piétons sont obligés de descendre sur la chaussée pour pouvoir avancer. Il est déplorable de constater que la consultation citoyenne prônée par la mairie dans leur programme ne soit toujours pas tentée puis développée à ce jour.

Ensuite, petite question d'actualité : Avec la récente inondation de la maison Elsa- Triolet- Aragon et les épisodes pluvieux de plus en plus intenses, il serait perspicace de mener une réflexion citoyenne sur des solutions durables afin de gérer les excédents d'eaux pluviales et optimiser les évacuations à saint Arnoult, qu'en pensez-vous ?

PRATIQUE

NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde :	
- en journée : monpharmacien-idf.fr	
- de nuit : 17	

Déchèterie

Route départementale 988, route d'Ablis

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, vendredi et samedi :

9h à 12h45 et 14h à 17h45

Dimanche : 9h à 12h45

Mercredi et jeudi : Fermé

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610

78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex

Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr

Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30

Mercredi et vendredi :

8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale..... 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume

78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines

Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :

8h30 à 12h30



Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Nos nouveau-nés

Flora AUBERT LESUEUR, le 26 octobre 2024

Ils se sont mariés

Irinaldo DE OLIVEIRA et Sandrine MONVOISIN,
le 26 octobre 2024

Ils se sont pacsés

Alain VIDRIL et Léonie BUI QUANG DA,
le 25 octobre 2024

Ils nous ont quittés

Marcel SERPIN, le 8 octobre 2024

Jacques PIERRE, le 21 octobre 2024

Marie URVOY veuve CARRIOU, le 28 octobre 2024

Edith ROSSE, le 2 novembre 2024

Yvette NEËL veuve JOLY, le 4 novembre 2024

Serge FOUCHER, le 15 novembre 2024

Robert FUEHRER, le 17 novembre 2024

Alain VIDRIL
et Léonie BUI QUANG DA



30 nov &
1^{er} déc



13^{ème} Festival de
Théâtre
de St Arnoult

Organisé par



30/11/2024 à 17h & à 21h

01/12/2024 à 14h 30 & à 17h

Au Cratère - Place 10 € - Pass festival 30 €

Renseignements et programme : www.gremarde.net

